

Lancement du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Normandie

Sur le territoire normand, de nombreux acteurs mènent de multiples actions pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, présenté au Crefop plénier le 11 juin dernier, va permettre de mettre en synergie ces mobilisations et de les rendre visibles. Une étape très importante est franchie.

La lutte contre l'illettrisme nécessite l'engagement et la mobilisation durables de tous les acteurs régionaux, de l'ensemble des pouvoirs publics, des collectivités territoriales ainsi que des acteurs socio-économiques et associatifs.

C'est pour répondre à cette exigence de coordination des décisions et des actions que l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) organise la mise en place de plans régionaux de lutte contre l'illettrisme en lien étroit avec les correspondants de l'ANLCI en région. Il s'agit de rendre lisible l'engagement de chacun : services déconcentrés de l'Etat, autorités académiques, conseils régionaux et partenaires sociaux dans la mise en œuvre de priorités régionales.

Mobilisée depuis de nombreuses années sur cet enjeu fort, la Normandie se dote d'un plan de lutte contre l'illettrisme pour la période 2018-2021 qui s'articule autour de trois axes :

- Compétences - vie professionnelle
- Prévention - vie éducative et familiale
- Territoires - vie sociale

En effet, les conséquences de l'illettrisme sont nombreuses, tant pour les personnes concernées que pour l'économie : aujourd'hui, les entreprises ont besoin de collaborateurs qualifiés, capables de s'adapter, d'être réactifs, et de faire face aux mutations économiques et technologiques.

Lutter contre l'illettrisme signifie également s'attacher à le prévenir, l'objectif étant de faire diminuer le nombre de personnes qui se retrouvent en grande difficulté à la sortie du système scolaire ou quelques années après.

Les situations d'illettrisme sont aussi un frein pour le développement économique et social dans les territoires. Dès lors, il s'agit de valoriser la contribution de chacun, de déployer ce qui marche, d'optimiser les dispositifs existants et de développer les actions né-

cessaires pour que les personnes les plus éloignées de la formation et de l'emploi puissent accéder au droit commun.

Ce plan ne constitue pas un catalogue de toutes les actions qui concourent de près ou de loin à ce vaste chantier qu'est la lutte contre l'illettrisme. Il ne donne pas à voir l'exhaustivité des actions mais vise bien à répondre au mieux aux besoins tant des professionnels que des personnes concernées, quels que soient leur statut, leurs besoins et leur parcours.

Il ne bénéficie pas de financement spécifique, mais vise à mobiliser et à mettre en synergie les ressources. L'objectif est d'éviter les juxtapositions de projets, d'actions et de faciliter la prise en compte des situations d'illettrisme dans les contextes divers.

La lutte contre l'illettrisme est ainsi portée par la volonté, que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle et pour participer pleinement à la vie démocratique.

● *Eudes de Morel*



↑
Campagne
de communication
des JNAI 2018
↓



L'édition 2018, du 8 au 15 septembre, des Journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) marque le cinquième anniversaire de la mobilisation. C'est une occasion unique de poursuivre l'élan né de la grande cause nationale pour que l'illettrisme recule.

Chaque 8 septembre, journée internationale de l'Unesco pour l'alphabétisation, plusieurs centaines d'acteurs se mobilisent sur tous les territoires, dans le cadre des JNAI portées par l'ANLCI. Leur but est d'amplifier la prise de conscience de ce phénomène invisible mais présent partout, de valoriser les solutions qui ont fait leurs preuves et d'aider les personnes à faire le premier pas vers une solution adaptée à leurs besoins.

Au premier semestre 2018, des réunions d'information sont organisées dans toutes les régions afin de faire connaître les JNAI et inviter tous ceux qui agissent au quotidien contre l'illettrisme à prendre part à cette dynamique.

En Normandie, cette rencontre a eu lieu le mardi 29 mai 2018 après-midi à Rouen sous la direction du chargé de mission régional ANLCI appuyé par le Centre ressources illettrisme (CRI) et en présence de l'ANLCI représentée par Virginie Lamontagne et Martin Griffault.

Cet événement a été l'occasion de :

- faire se rencontrer les acteurs régionaux impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme,
- comprendre la démarche des JNAI,

- découvrir les outils mis à disposition de ceux qui souhaiteraient organiser une action autour du 8 septembre,
- entendre des témoignages d'actions réalisées qui ont porté leurs fruits (challenge Pôle emploi, Espace numérique mobile...).

L'un des objectifs des JNAI est de rendre visible l'activité des différents acteurs sur les territoires. Les actions de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme doivent donc être, au préalable, labellisées par l'ANLCI et feront l'objet d'une médiatisation au niveau national.

Pour plus d'information, un site est dédié aux JNAI : www.illettrisme-journees.fr

Cette rencontre fut également l'occasion de découvrir la nouvelle campagne de sensibilisation au niveau national portée par l'ANLCI : « Face à l'illettrisme vous n'êtes pas seuls ».

Elle sera diffusée très largement sur tous les territoires lors de cette 5^e édition des JNAI 2018. (affiches et cartes postales gratuites sur demande auprès de l'ANLCI).

L'enjeu est double : montrer que l'illettrisme existe même s'il ne se voit pas et expliquer aux 2,5 millions de personnes concernées

Mobiliser les acteurs normands autour des JNAI 2018

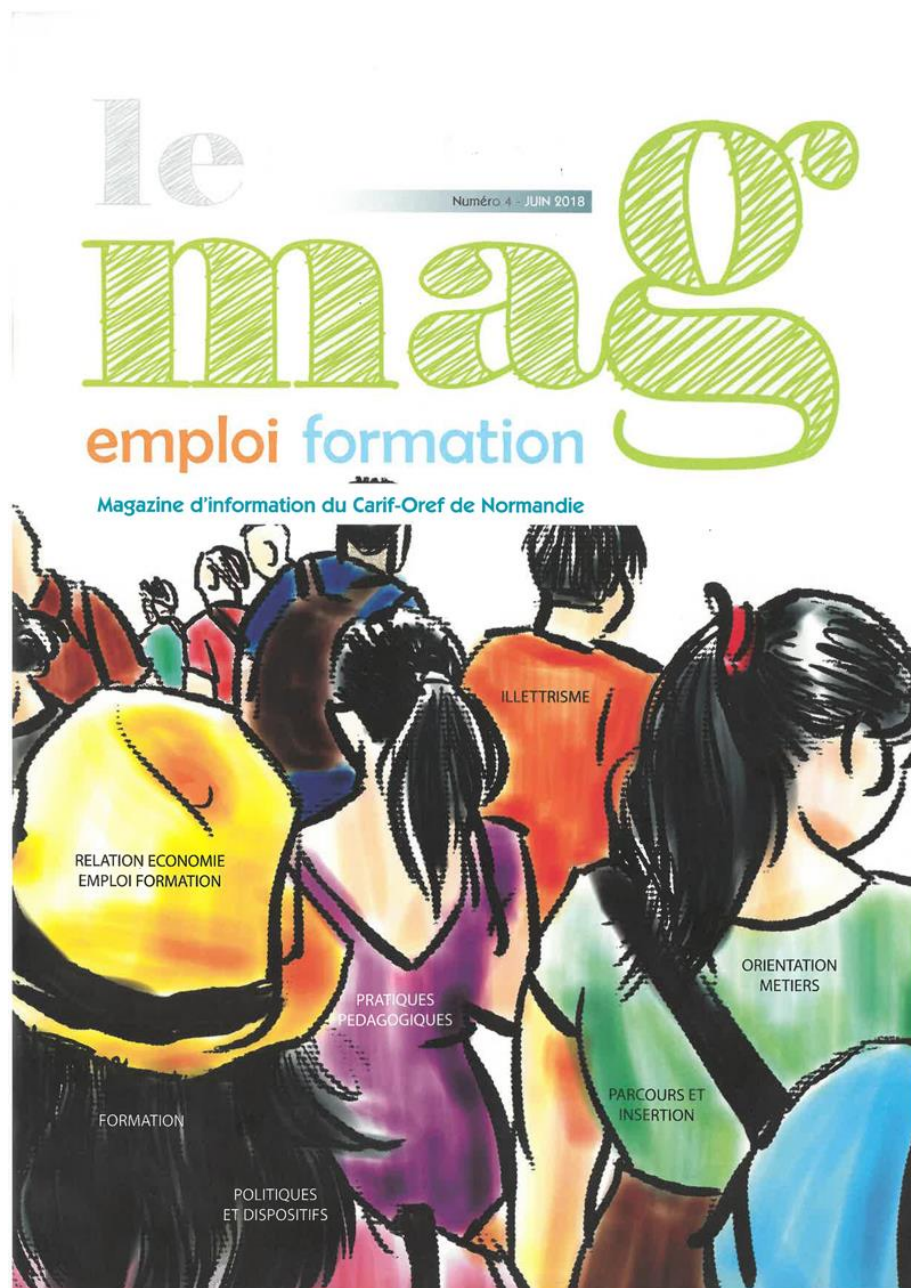


dans notre pays et à leur entourage que des solutions de proximité sont à leur portée, qu'elles peuvent se tourner vers de nombreux acteurs de la formation, de l'entreprise, de l'action sociale, culturelle, citoyenne, éducative, etc. afin de trouver des réponses.

Fidèle à son souhait de toujours refléter l'engagement de ceux qui ont trouvé le courage de sortir de cette situation d'illettrisme, l'ANLCI a proposé à des personnes (il s'agit ici de stagiaires accompagnés par l'Association CLÉ à Ermont) qui ont suivi un parcours de formation de base, de participer à la réalisation de cette campagne.

● *Aicha Talbi*





Programme à retrouver sur www.illettrisme-journees.fr et sur la [page Facebook dédiée](#).



carif-oref
de Normandie

www.cariforefnormandie.fr

Site de Caen

Unicité-Bât A - 10 rue Alfred Kastler - 14000 Caen

Tél : 02 31 95 52 00

Site de Rouen

Pôle Régional des Savoirs - 115 Bd de l'Europe - BP 1152 -
76176 Rouen cedex

Tél : 02 35 73 77 82